

Unité – Egalité – paix سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti Auprès de L'office des Nations Unies Et des autres Organisations Internationales à Genève الم بعوث ية الدائمة له جمهورية جي بوتي لدى مك تب الأمم الم تحدة والم نظمات الدولية الأخرى سوي سرا حد نيف

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE M. AHMED MOHAMED ABRO MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT NATIONAL DU TOGO

> DOUZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

> > **GENEVE**

06 OCTOBRE 2011

## Monsieur le Président,

Nous saluons la présence de la délégation de la République togolaise parmi nous et la remercions pour la présentation de leur rapport national.

Nous félicitons la République togolaise pour leurs efforts déployés en matière de promotion et de protection des droits humains et nous les encourageons de poursuivre les réformes engagées dans le pays dans différents domaine de l'administration et de la justice ainsi que dans le secteur économique et social pour lutter contre la pauvreté.

Malgré l'ouverture du Togo aux mécanismes des droits humains au cours de ces dernières années, de nombreux défis restent à relever à présent.

En dépit de l'existence d'un cadre juridique de protection des personnes handicapées, ces dernières connaissent certaines difficultés liées à l'accès à l'éducation et à l'emploi.

Nous recommandons aux autorités de créer les conditions favorables pour faciliter l'accès des personnes handicapées à l'éducation et à l'emploi.

Nous remarquons également que les personnes âgées, les femmes et les enfants constituent les couches les plus vulnérables de la société.

Nous recommandons au Togo à prendre des mesures appropriées pour mieux protéger ces personnes.

Pour conclure nous demandons à la communauté internationale d'accompagner le Togo pour la mise en œuvre effective des recommandations issues de ce dialogue constructif.

Je vous remercie Monsieur le Président.